

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	BRED GREEN BONDS Part IC
Code ISIN :	FR0012329332
Nom de l'initiateur du PRIIP :	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT (Groupe BRED)
Contact :	Appelez le + 33 (0) 1 40 90 28 60 pour de plus amples informations
Site Web :	www.promepar.fr
Autorité compétente :	L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BRED GREEN BONDS en ce qui concerne ce document d'informations clés
Pays d'autorisation et agrément :	PROMEPAR AM est agréée en France sous le n° GP 92-17 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	27/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de placement de droit français (FCP) de type OPCVM.

Durée : La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds est de s'exposer aux obligations vertes (également communément dénommées « green bonds ») de qualité Investment Grade principalement libellées en euros, émises par des émetteurs privés et/ou publics tout en tenant compte des considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« ESG ») dans le but d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieur à l'indice FTSE EuroBIG Green Impact Bond 3-5 Years Index, coupons réinvestis, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Ces obligations ont vocation à générer des avantages environnementaux sans porter atteinte de manière significative à l'un des objectifs durables définis par la législation de l'UE et les émetteurs sélectionnés devront suivre des pratiques de bonne gouvernance. Le fonds n'est composé que d'investissements durables au sens de SFDR (exceptions faites des investissements effectués dans un but de liquidité ou de couverture). Ces obligations, bénéficiant d'une notation « Investment Grade » et émises par des entreprises, des états souverains, des agences gouvernementales ou des entités supranationales représenteront au moins 80% de l'actif net. Le Fonds pourra investir en parts ou actions d'OPC monétaires article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR. Le Fonds peut investir sur l'ensemble des zones géographiques (zone euro, Europe hors zone euro, Amérique du Nord, Japon, pays émergents). Le Fonds pourra être investi sur les marchés émergents dans la limite de 100% de son actif net. Le niveau d'exposition du portefeuille du Fonds aux titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro peut aller jusqu'à 10% de l'actif. Toutefois, s'agissant des émetteurs publics ou semi-publics, les investissements seront limités aux pays de l'OCDE considérés comme durables.

Le choix des stratégies et l'allocation du fonds sont entièrement discrétionnaires et fonction des anticipations de l'équipe de gestion. Celle-ci combine analyse financière et analyse extra-financière. La stratégie repose notamment sur les prévisions de l'équipe de gestion réalisées sur un ensemble d'indicateurs à la fois macro-économiques (croissance, endettement, solde des finances publiques, inflation, emploi, etc.), techniques (configuration de la courbe des taux, flux de marché, typologie des détenteurs de dette, etc.) et micro-économiques (dettes nette et brute, génération de cashflow, échéancier de la dette, notations financières, accès aux sources de financement, structure de l'actionariat, etc.). L'équipe de gestion établit un univers de départ composé de titres issus d'émetteurs d'états souverains, quasi-souverains, agences et entreprises, de souches supérieures à 250 M€ et de maturité inférieure à 30 ans. L'ensemble des valeurs de l'univers défini est analysé au travers de critères extra-financiers et validé par l'équipe d'analyse ESG.

L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis suivie d'un filtre de critères financiers.

Le processus extra-financier de sélection des titres repose sur 3 critères :

- Sélection de Green bonds alignés sur les Green Bond Principles.
- Analyse du cadre des obligations vertes (présence d'une "Second Party Opinion").
- 80% d'investissement durable selon la définition de Promepar AM (contribution à un objectif environnemental ou social sans lui nuire, Pratique de bonne gouvernance, exclusion sectorielle et normative, analyse des controverses). Les différents filtres conduisent à une réduction de l'univers d'investissement.

Le taux d'analyse de notation extra financière est supérieur à 90% de l'actif net.

Investisseurs de détail visés : Ce Fonds s'adresse à tous souscripteurs, et plus particulièrement les investisseurs qui souhaitent investir dans des obligations vertes (green bonds) émises soit par des sociétés privées, soit par des Etats ou des organismes d'Etat à caractère public, et qui sont capables d'assumer les pertes résultant éventuellement de la stratégie mise en œuvre. La part IC est plus particulièrement dédiée aux institutionnels. Il n'est pas autorisé aux "U.S PERSONS".

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composant l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvrés	J jour d'établissement de la VL	J+1 ouvrés	J+2 ouvrés
Centralisation avant 12h des ordres de souscription et rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions et des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

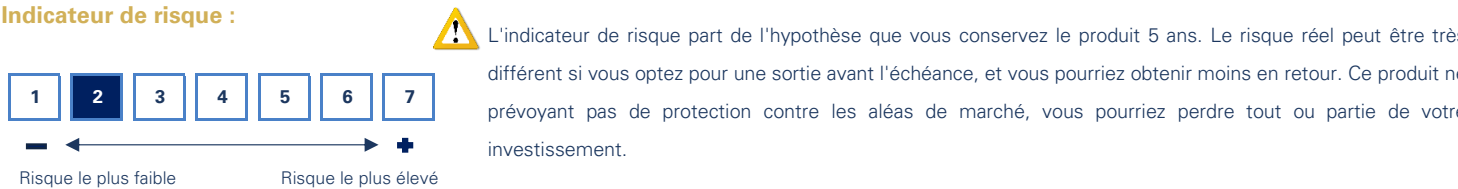
La valeur liquidative est quotidienne. Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvrés à 12h, heure de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Ces ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvré (J étant le jour de centralisation).

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR AM en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR AM.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque ESG:** L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs et, par conséquent, certaines opportunités de marché peuvent être indisponibles pour ce Fonds.
- **Risque de crédit:** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de taux:** Il s'agit de la répercussion que peut avoir une variation des taux d'intérêt. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, une hausse des taux d'intérêt aura en général tendance à faire baisser la valeur du Fonds.
- **Risque de change:** Il s'agit du risque de baisse des devises de cotation - hors euro - des instruments financiers sur lesquels est investi l'OPCVM par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement (EUR): 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 198,10 €	5 945,38 €
	Rendement annuel moyen	-38,02%	-9,88%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 936,72 €	9 806,56 €
	Rendement annuel moyen	-10,63%	-0,39%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 299,81 €	11 395,97 €
	Rendement annuel moyen	3,00%	2,65%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 839,16 €	12 139,96 €
	Rendement annuel moyen	18,39%	3,95%

Scénario Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-10-2017 et le 31-10-2022

Scénario Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-08-2016 et le 31-08-2021

Scénario Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-10-2013 et le 31-10-2018

QUE SE PASSE-T-IL SI PROMEPAR AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement (hors frais de contrat) :

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c’est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l’incidence de l’ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d’investissement et différentes périodes d’investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu’au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
 - que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	212 €	757 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,1%	1,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,% avant déduction des coûts et de 2,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu’elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents pélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	55 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR
Coûts accessoires pémevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à la performance de son indice de référence, le FTSE EuroBIG Green Impact Bond 3-5 Years Index coupons réinvestis si la performance est positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	53 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l’argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de détention recommandée. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les rachats sont exécutés quotidiennement. Il existe un dispositif de plafonnement des rachats à partir d'un seuil de 5%. Pour plus d’informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANAGEMENT :

Par courrier : PROMEPAR AM – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex

Par e-mail : promepar.conformite@bred.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l’adresse : www.promepar.fr

Autres informations pertinentes :

Le Fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l’article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d’un contrat d’assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l’entreprise d’assurance sont présentées dans le document d’informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d’assurance conformément à son obligation légale.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de PROMEPAR AM. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur www.promepar.fr